
Adresse du district d'Indremont (Indre) qui invite la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du district d'Indremont (Indre) qui invite la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 5 floréal an II (24 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 262;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28123_t1_0262_0000_10

Fichier pdf généré le 30/03/2022

l'univers effrayé puise dans l'exemple de rigueur que vous lui devez, l'admiration qu'il vous doit à son tour, et l'amour du bien public. Arrachez ce levain de corruption et prévenez par la sévérité qu'il ne vous appartient pas de retenir, le crime prêt à entrer dans le cœur de tout autre. Frappez, et que la France purgée désormais de traîtres, rende à l'homme de tous les pays, le bonheur qui fut sa propriété. Suivez toutes les ramifications de ce projet barbare; que pas un des conjurés n'échappe aux rigueurs de la loi; que l'auguste vérité fasse entendre ses mâles accents; que tous les représentants, tous les bons citoyens arrachent le masque aux conspirateurs; que le voile se déchire, que la masse des vices se brise contre la statue de la liberté, et que l'échafaud soit le livre où toutes les nations lisent dans la mort des conspirateurs la libération du genre humain.

Si la Convention nationale n'était déjà liée par tout le bien qu'elle a fait et celui qui reste à faire, nous l'inviterions à rester à son poste, jusqu'à ce que la paix donnée au monde, lui permit de jouir de ses triomphes.»

DAUMAS, ROUIT, GUION, CLÉMENTIS, PETIT, CHAUNNE.

XXXVIII

[Le c. révol. de l'Isle-de-la-Montagne, à la Conv.; 20 germ. II] (1).

« Aux Représentants du peuple,

Vive, vive la République, vive à jamais la Convention nationale par elle encore un fois, la France sera sauvée.

Tyrans, conspirateurs, intrigants de toutes espèces, après le sort que viennent d'éprouver vos pareils, oseriez vous encore attenter à la liberté d'un grand peuple, dont la volonté n'est qu'une, dont les moyens sont tout puissants, quand son mot de raliement est la Montagne.

Représentants, c'est à l'époque équinoxiale que se manifestent les tempêtes: le vaisseau de la patrie en a été violemment agité, mais il a surmonté les écueils de Caribde et Sylla. Restez, fermes à sa poupe; pour nous, inviolablement attachés à ses destinées, nous serons prompts à l'aider de tous nos moyens.»

COLLINET (présid.), SCHRODER.

XXXIX

[Le distr. d'Indremont, à la Conv.; s.d.] (2).

« Vous n'avez pas, Citoyens, la présomption d'Alexandre qui ne voulait être peint que par Appelles, et qui souhaitait un Homère pour cé-

lébrer ses exploits; aussi nous ne craignons pas que l'adresse que vous fait aujourd'hui le district d'Indremont, ne vous rende indifférents à la nôtre. Commens pourriez-vous l'être?... Nous avons ses mêmes sentiments; la différence n'est donc que dans l'expression; et qu'importe l'expression, quand on pense et dit les mêmes choses.

Oui, citoyens représentants, restez à votre poste, assez d'autres, nous le savons bien, voudraient l'occuper; mais ce que nous ne savons pas de même, c'est qui pourrait le remplir; et si jamais les traîtres éguisent encore leurs poignards contre vous, appelez-nous. Vous verrez que les commis du district d'Indre-mont ne mettront pas plus de temps à gravir la Montagne, qu'à se rendre à leurs bureaux, et que quand il faudra vous défendre, ils sauront encore mieux manier les armes que la plume. S. et F.»

MOIREAU, POITELOU, PELLERIN fils, BARDON fils, GAULLIER fils, SOUMAIN, GORBIER, GAULLAIN, GRIMAUX, COCQUET, DESPERCHES, BIDAULT, LEJEUNE, CLÉRAULT, DESPERCHES fils, LAVERGNE fils.

XL

[Le c. révol. de Toulouse, à la Conv.; 19 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Vainement le glaive de la loi faisait donc tomber les têtes coupables des conspirateurs, l'ardeur contre-révolutionnaire de nos ennemis n'en était point ralentie; environnés de toutes parts du spectacle effrayant des supplices qui les attendaient, ils ne se sont point déconcertés, et c'était parmi les cadavres des traîtres que la vengeance nationale avait foudroyés qu'ils osaient ourdir de nouvelles trames, former de nouveaux complots; Les insensés! quel était donc leur espoir? N'avaient-ils pas devant eux les exemples terribles de Dumouriez, de Custine, de Brissot et de ses complices et pouvaient-ils espérer un autre sort? Parce qu'ils s'étaient acquis une certaine popularité sous les dehors trompeurs d'un patriotisme simulé, parce que le peuple aveuglé leur avait accordé sa confiance, pensaient-ils qu'il suivrait toutes les impulsions qu'ils voudraient lui donner et qu'il recevrait tranquillement de leurs mains des fers ignominieux qu'il a brisés pour jamais? Eh bien! ils ont été déjoués, les scélérats; et leur supplice a appris à l'univers que dans la République française, les individus ne prévaudront jamais sur les principes, et que s'il est des traîtres, le torrent de l'indignation publique fera couler sur leurs têtes les rochers de la Montagne auxquels ils s'étaient attachés.

Citoyens représentants, nous ne vous féliciterons pas d'avoir échappé aux dangers que vous avez eus, parce que nous savons bien que ce ne sont pas ceux-là qui vous touchent, mais c'est nous, c'est la République entière que nous féliciterons de la promptitude avec laquelle vous

(1) C 302, pl. 1093, p. 14. Noirmoutier, Vendée.

(2) C 302, pl. 1093, p. 15. C'est Châtillon-sur-Indre, Indre.

(1) C 302, pl. 1093, p. 16.